

AGENDA PRESSE – MARS 2025 L'actualité presse de l'ADEME en Bretagne

12 mars : signature de la convention de délégation d'une partie du Fonds Chaleur, entre l'Etat, l'ADEME et la Région Bretagne

Amaury de Saint-Quentin (préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine), Sylvain Wasserman (président directeur général de l'ADEME) et Loïg Chesnais-Girard (président du Conseil régional de Bretagne) signeront mercredi 12 mars une convention de délégation du Fonds Chaleur, pour accompagner les projets d'énergies renouvelables thermiques.

Depuis 2009, l'État a confié à un de ses opérateurs, l'ADEME, la gestion d'un « Fonds Chaleur » afin de massifier sur le territoire l'usage de la chaleur renouvelable et de récupération.



Le Contrat Chaleur Renouvelable Bretagne (CCRB) est un programme pour financer des projets de production de chaleur à partir d'énergies renouvelables (chaleur fatale, géothermie, solaire thermique, bois énergie).



Ce seront au total 10,8 millions d'euros qui seront confiés à la Région Bretagne, sur 3 ans, pour le financement de projets, de diagnostics, d'aides aux investissements relevant de la chaleur renouvelable.

Un grand nombre d'acteurs est éligible à ces aides : les collectivités, les associations, les artisans, les entreprises et les agriculteurs, que ce soit pour réaliser des études de faisabilité ou pour financer les travaux d'installations de ces projets.

Le CCRB vient en complément des Contrats Chaleur Renouvelable territoriaux (CCRT) déjà existants, ce qui permet à l'ensemble de la Bretagne, quelle que soit la taille des projets, de bénéficier des aides du Fonds Chaleur de l'ADEME.

Cette journée sera l'occasion de visiter les équipements de la scierie Grouzel qui ont bénéficié d'un accompagnement technique et financier dans le cadre du Fonds Chaleur, en amont de la signature de la convention.



Rendez-vous : 14h30 à la Scierie Grouzel à Saint-Sauveur des Landes pour une visite - Signature de la convention à 15h

Contact presse : Odile BRULEY : odile.bruley@bretagne.bzh - Tel : 06 76 87 49 57

12 mars : Inauguration du projet « le calage breton », de l'entreprise ECOFEUTRE (Le Sourn, 56)

Contacts presse

ADEME Bretagne

Nathalie Jouan Consultants

Claire Schio – ☎ 02 99 85 87 06 – ✉ claire.schio@ademe.fr

Nathalie Jouan – ☎ 06 61 77 35 00 – ✉ nathalie@nathaliejouan.bzh

& Stéphanie Bousseau – ☎ 06 43 45 00 96 – ✉ stephi.bousseau@wanadoo.fr

Ecofeutre investit dans un nouveau four pour renforcer son engagement en faveur de solutions d'emballage éco-responsables.

Lauréat de l'appel à projets (France 2030 - ORMAT Objectif recyclage des matières) ECOFEUTRE est une entreprise française spécialisée dans l'emballage en cellulose moulée réalisée à partir de papiers de récupération collectés localement (5 000 t/an).

Elle dispose de deux sites de production dont un au Sourn (56), où sera mis en œuvre le projet « Le Calage Breton », objet du soutien de l'ADEME.

En tant que fournisseur d'emballages, Ecofeutre est actuellement confrontée à une forte demande de calages à haute résistance, recyclables et conformes aux normes pour le secteur de la livraison.

 La majorité des calages aujourd'hui sont en PSE (polystyrène expansé), au taux de recyclage très faible (3 à 4%).

C'est dans ce contexte qu'a émergé, chez ECOFEUTRE, le projet d'internaliser et de relocaliser la production de calages à haute résistance.

La mise en place de ce nouveau process de type « four » sur le site du Sourn (56), effectif depuis janvier 2025, va permettre d'augmenter très significativement les capacités de recyclage d'ECOFEUTRE et de répondre aux nouvelles demandes de ses clients.

Ce projet offre au marché français une des premières solutions recyclables et haute résistance de remplacement des calages PSE.

Il permet de créer une boucle vertueuse avec ses clients en recyclant leurs cartons pour en faire des calages sur mesure, écoresponsables et recyclables.

ECOFEUTRE prévoit d'augmenter ses capacités de recyclage de 450t/an dans un premier temps, puis, en année de stabilisation, de 1 571 t/an.

 **Rendez-vous : 10h45 chez Ecofeutre – zone industrielle de Tréhonin, Le Sourn (56)**
Contact presse Ecofeutre : Vanessa BOISHUS - vanessa.boishus@aghfrance.com - 06 43 43 79 69

Du 24 mars au 05 avril : Réseau « Élus pour agir », des événements en présentiel dans les régions

L'arrivée du printemps annonce un temps fort du réseau « Élus pour agir », avec des événements en présentiel dans toutes les régions.

Rencontres, visites, retours d'expérience, colloques, formations, ateliers... Cet événement, entre pairs, est organisé autour du thème « **Quelles solutions pour accélérer la transition écologique dans vos territoires ?** ».

[Rejoindre le réseau](#)

Contacts presse

ADEME Bretagne

Nathalie Jouan Consultants

Claire Schio – ☎ 02 99 85 87 06 – ✉ claire.schio@ademe.fr

Nathalie Jouan – ☎ 06 61 77 35 00 – ✉ nathalie@nathaliejouan.bzh

& Stéphanie Bousseau – ☎ 06 43 45 00 96 – ✉ stephi.bousseau@wanadoo.fr



25 mars : Gestion écologique des espaces verts et valorisation des « déchets » végétaux au CPSA de Combourg (35) - avec le RCCGO

02 avril : Gestion intégrée des eaux pluviales et adaptation au changement climatique à Quévert (22) - organisé avec le réseau Bruded



Multi-dates : Ateliers Fresque de l'économie circulaire dans chaque département (détails au dos)

02 avril : Rénovation d'école et production d'énergie renouvelable à Pluguffan (29) - avec le SDEF



Le lien pour s'inscrire aux journées : <https://forms.office.com/e/PVaLhVY5w6>



Contact ADEME direction régionale Bretagne : remi.rousselet@ademe.fr
Tel : 02 21 07 04 02

La direction régionale de l'ADEME en Bretagne labellisée « Employeur Pro-Vélo » niveau or



Porté par la FUB (Fédération française des Usagers et usagers de la bicyclette) soutenu par l'ADEME, le label Employeur Pro-Vélo valorise les sites employeurs qui mettent en œuvre des actions pro-vélo ambitieuses.

Développer la pratique du vélo auprès de tous ses collaborateurs est une priorité pour l'ADEME : installation de stationnements vélo, casiers, mise en place du forfait mobilités durables... de nombreuses actions ont été menées pour favoriser l'usage du vélo par les salariés et réduire leur impact sur l'environnement.

Afin de valoriser cet engagement, l'ADEME s'est lancée en 2022 dans la démarche **Objectif Employeur Pro-Vélo**, un programme visant à accompagner les employeurs privés, publics et associatifs dans le développement d'une culture vélo sur leurs sites.

À l'issue d'un parcours d'accompagnement et d'un audit effectué à partir d'un cahier des charges contenant cinq thématiques (pilotage et stratégie, communication et mobilisation, services, sécurité, et équipements).

Le site rennais de l'ADEME en Bretagne a obtenu la **labellisation niveau OR** !

Contacts presse

ADEME Bretagne

Claire Schio – ☎ 02 99 85 87 06 – ✉ claire.schio@ademe.fr

Nathalie Jouan Consultants

Nathalie Jouan – ☎ 06 61 77 35 00 – ✉ nathalie@nathaliejouan.bzh

& Stéphanie Bousseau – ☎ 06 43 45 00 96 – ✉ stephi.bousseau@wanadoo.fr

Ce résultat est une véritable reconnaissance du travail réalisé par les équipes de l'ADEME pour agir de manière positive sur le bien-être physique et mental des collaborateurs et l'environnement. En effet, en plus de réduire les émissions de CO2, le vélo apporte de nombreux bénéfices à tous dont l'amélioration de la qualité de vie au travail.

À ce jour, à l'ADEME en Bretagne, nous comptons 13 vélotaffeuses / taffeurs sur les 30 membres de l'équipe.

Spécial presse

- www.ademe.fr/direction-regionale/bretagne (pour suivre nos « actualités presse » régionales)
- www.presse.ademe.fr (pour suivre nos « infos presse » et infographies nationales)
- [@ademe_bretagne](https://twitter.com/ademe_bretagne) (pour vous abonner à notre compte X - ex Twitter)

L'ADEME en bref

L'Agence de la Transition écologique (ADEME) est résolument engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts l'ADEME mobilise les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donne les moyens de progresser vers une société économe en ressources plus sobre en carbone plus juste et harmonieuse. À tous les niveaux elle met ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Contacts presse

ADEME Bretagne

Nathalie Jouan Consultants

Claire Schio – ☎ 02 99 85 87 06 – ✉ claire.schio@ademe.fr

Nathalie Jouan – ☎ 06 61 77 35 00 – ✉ nathalie@nathaliejouan.bzh

& Stéphanie Bousseau – ☎ 06 43 45 00 96 – ✉ stephi.bousseau@wanadoo.fr